



FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION 2021/2022

Veillez remplir les rubriques 1 à 5 (la rubrique 3 étant à destination des élèves de moins de 18 ans) et signer. Si la fiche est incomplète ou si elle ne comporte pas de signature, l'inscription ne pourra être prise en compte. Remplir une demande par élève.

Vous pouvez télécharger les formulaires à l'adresse suivante : <http://www.ville-chateaudun.fr/> rubrique Culture, Les écoles d'Art.

1)

ELEVE

Nom	Date de naissance
Prénom	Lieu de naissance
Mobile de l'élève	Niveau scolaire
Mail de l'élève	Etablissement fréquenté

COMPLEMENT

adresse de facturation

(et Représentant 1 en cas d'enfant mineur)

Représentant 2 en cas d'enfant mineur

Nom	Nom
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
Code postal	Code postal
Ville	Ville
Tél. domicile	Tél. domicile
Tél mobile	Tél mobile
Mail	Mail
Profession	Profession
Employeur	Employeur
Tél. Pro.	Tél. Pro.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Beaux-Arts :

Dessin, peinture classique

Modèle vivant

Danse :

Eveil (4 & 5 ans)

Initiation (6 & 7 ans)

Classique

Contemporaine

Théâtre :

Enfant (8-12 ans)

Adolescent (12-18 ans)

Adulte

2) ASSURANCES

Je soussigné(e), Nom Prénom
certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.
Préciser le nom, l'adresse de la compagnie d'assurance et le numéro du contrat :
.....
.....

3) POUR LES MINEURS (enfants de moins de 18 ans)

AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS

**PERSONNES MAJEURES HABILITEES A VENIR CHERCHER LES ENFANTS ET A PREVENIR EN CAS D'URGENCE
QUELLES QUE SOIENT LES ACTIVITES :**

1. Nom : Prénom : Tél :
Adresse : Lien avec l'enfant :
2. Nom : Prénom : Tél :
Adresse : Lien avec l'enfant :

Il est recommandé de présenter ces personnes au personnel encadrant au préalable. Il est impératif de prévenir l'école en cas d'imprévu.

N° de téléphone à appeler en cas d'urgence :

- J'autorise mon enfant à sortir seul de l'école d'Art. (Uniquement pour les enfants de + de 12 ans). Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent sortir sans être accompagnés d'un adulte.
 Je n'autorise pas mon enfant à sortir seul de l'école d'Art.

4) DROITS A L'IMAGE : *Rayer la mention inutile

Dans le cadre des activités des écoles d'Art J'ACCEPTE – JE N'ACCEPTE PAS * que mon enfant (ou moi-même, pour les élèves majeurs) soit photographié et enregistré lors des prestations publiques (cours, portes ouvertes ou autres événements de l'établissement) en vue d'éventuelles publications ou diffusions à caractère non commercial.

**Rayer la mention inutile*

5) Je soussigné(e) _____ atteste l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des usagers et m'engage à respecter toutes ces dispositions. J'ai bien noté que les frais de scolarité sont dus pour l'année scolaire et ne sont pas remboursables ni en cas de démission de l'élève ni en cas de radiation pour non-respect du règlement intérieur.

Date : _____

Signature de l'élève majeur,
Ou du représentant légal de l'élève mineur

Pièces à joindre au dossier :

- Photocopie d'un certificat de domicile récent
- Certificat médical datant de moins de trois mois pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'école de danse
- Attestation d'assurance

Droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les données des élèves des écoles d'Art et la communication de la Ville.

Le destinataire des données est la Ville de Châteaudun.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Hôtel de Ville - Direction générale des services - 2 place du 18 Octobre - 28200 CHATEAUDUN ou par mail à l'adresse suivante : chateaudun@mairie-chateaudun.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations concernant la Ville de Châteaudun, veuillez cocher la case



VILLE DE CHATEAUDUN

Ecoles Municipales d'Art

Année scolaire 2021-2022

Fiche d'instructions et d'informations concernant les inscriptions

1/ Les documents suivants devront être **complétés et fournis dans les plus brefs délais et au plus tard au 4 octobre 2021**, au secrétariat des écoles d'Art. Les dossiers ne seront validés qu'à réception de tous les documents.

- *Fiche de réinscription signée ou fiche de demande d'inscription signée*
- *Autorisation de photographie (pour tous les élèves)*
- *Une attestation d'assurance, responsabilité civile, individuelle-accident (pour tous les élèves)*
- *Un justificatif de domicile (pour tous les élèves)*
- *Un certificat médical (pour les cours de danse)*

2/ Les décisions tarifaires des établissements sont affichés en permanence dans les locaux.

3/ En cas d'urgence, un élève mineur accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille (ou le représentant légal) est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille (ou du représentant légal).

4/ L'inscription de chacun des élèves sera considérée comme définitive à compter de la 2^{ème} séance d'essai. Il est ici précisé que toute année commencée est due dans sa totalité.

5/ Ecole de danse :

Il est rappelé que les tranches d'âge ne sont données qu'à titre indicatif et que les enseignants sont seuls juges pour constituer les groupes de niveau.

Il est demandé aux élèves de ne pas investir dans des tenues avant la rentrée, une liste leur sera fournie par les professeurs lors du premier cours.



Ecoles Municipales d'Art

Plannings des cours collectifs 2021/2022

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

Ecole de Théâtre (Théâtre de Châteaudun)

*Enfants (8 à 12 ans)	Mercredi	16 h 30 à 17 h 30
*Adolescents (12 à 18 ans)	Mercredi	17 h 30 à 19 h 30
*A partir de 16 ans & Adultes	Mercredi	20 h 00 à 22 h 00

Ecole des Beaux-Arts (Hôtel Dieu de Châteaudun)

*Enfants de 5 à 7 ans	Mercredi	10 h 00 à 11 h 30
*Enfants de 8 à 10 ans	Mercredi	15 h 30 à 17 h 30
*Enfants de 11 ans à 13 ans	Mardi	17 h 30 à 19 h 45
*Atelier traditionnel de dessin peinture (à partir de 14 ans & plus & adultes)	Jeudi	19 h 00 à 21 h 30
*Atelier traditionnel de dessin peinture (adultes)	Jeudi	13 h 45 à 16 h 30
*Atelier de dessin peinture d'après modèle vivant (à partir de 16 ans)	Mercredi	18 h 00 à 21 h 00 Certaines séances l'après-midi en semaine

Ecole de Danse (Salle Jean Macé de Châteaudun)

*Eveil à la danse (4 à 5 ans)	Mercredi	11 h 00 à 11 h 30
*Initiation à la danse (6 à 7 ans)	Mercredi	11 h 30 à 12 h 15
*Danse classique / Cycle 1 (à partir de 8 ans)	Mardi	17 h 15 à 18 h 15
*Danse contemporaine / Cycle 1 (à partir de 8 ans)	Mardi	18 h 15 à 19 h 15
*Danse classique / Cycle 2 (à partir de 10 ans) (plus de 2 ans de pratique dans la discipline)	Mercredi	13 h 30 à 14 h 45
*Danse contemporaine / Cycle 2 (à partir de 10 ans) (plus de 2 ans de pratique dans la discipline)	Mercredi	14 h 45 à 16 h 00
*Danse classique / Cycle 3 (à partir de 14 ans) (plus de 6 ans de pratique dans la discipline)	Mercredi	16 h 00 à 17 h 30
*Danse contemporaine / Cycle 3 (à partir de 14 ans) (plus de 6 ans de pratique dans la discipline)	Mercredi	18 h 15 à 19 h 45
*Concours	Mercredi	17 h 45 à 18 h 15
*Préparation au concours	(mardi 1 semaine sur 2)	18 h 00 à 20 h 00 (lieu à préciser)

Il est rappelé que les tranches d'âge ne sont données qu'à titre indicatif et que les enseignants sont seuls juges pour constituer les groupes de niveau. Il est demandé aux élèves de ne pas investir dans des tenues avant la rentrée, une liste leur sera fournie par les professeurs lors du premier cours.



Ecoles Municipales d'Art

Informations de reprise des cours

Ecole des Beaux-Arts

Reprise des cours à l'Hôtel Dieu à partir du **mardi 7 septembre 2021** en fonction de votre jour et de vos horaires.

Dernier cours : **vendredi 24 juin 2022**

Ecole de Danse

Reprise des cours au gymnase Jean Macé à partir du **mardi 7 septembre 2021** en fonction de votre jour et de vos horaires. (Rentrée le 8 septembre pour les élèves du mercredi car il n'y a pas cours le 20 octobre).

Dernier cours : **mercredi 29 juin 2022**

Ecole de Théâtre

Reprise des cours au théâtre à partir du **mercredi 8 septembre 2021** en fonction des horaires.

Dernier cours : **mercredi 22 juin 2022**

TARIFS ECOLES MUNICIPALES D'ART 2021/2022

Les tarifs de l'école de Théâtre pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés comme suit :

	<i>CHATEAUDUN</i>	<i>Hors CHATEAUDUN</i>
SCOLAIRES ET ETUDIANTS		
Droits d'inscription annuels	25,00 €	40,00 €
Cours des ateliers théâtre	50,00 €	90,00 €
ADULTES		
Droits d'inscription annuels	25,00 €	40,00 €
Cours des ateliers théâtre	80,00 €	120,00 €

Les tarifs de l'école des Beaux-Arts pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés comme suit :

	<i>CHATEAUDUN</i>	<i>Hors CHATEAUDUN</i>
SCOLAIRES ET ETUDIANTS		
Droits d'inscription annuels	25,00 €	40,00 €
Cours Arts Plastiques 1er enfant	100,00 €	150,00 €
Cours Arts Plastiques 2ème enfant	50,00 €	75,00 €
ADULTES		
Droits d'inscription annuels	25,00 €	40,00 €
Cours Arts Plastiques	150,00 €	200,00 €
Modèle vivant (carte annuelle de 10 séances)	120,00 €	140,00 €

Les tarifs de l'école de Danse pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés comme suit :

	<i>CHATEAUDUN</i>	<i>Hors CHATEAUDUN</i>
SCOLAIRES ET ETUDIANTS		
Droits d'inscription annuels	25,00 €	40,00 €
Eveil (4-5 ans)	70,00 €	100,00 €
Cours d'initiation (6-7 ans)	85,00 €	115,00 €
Cycle 1 (à partir de 8 ans) Cours de danse classique ou contemporaine (durée 1h00)	100,00 €	130,00 €
Cycle 1 (à partir de 8 ans) Cours de danse classique et contemporaine (durée 2X1h00)	165,00 €	195,00 €
Cycle 2 (à partir de 10 ans) Cours de danse classique ou contemporaine (durée 1h15)	115,00 €	145,00 €
Cycle 2 (à partir de 10 ans) Cours de danse classique et contemporaine (durée 2X1h15)	200,00 €	230,00 €
Cycle 3 ou adultes (niveau avancé scolaire et étudiant) Cours de danse classique ou contemporaine (durée 1h30)	130,00 €	160,00 €
Cycle 3 ou adultes (niveau avancé scolaire et étudiant) Cours de danse classique et contemporaine (durée 2X1h30)	235,00 €	265,00 €

A compter du 4 octobre 2021, toute inscription sera considérée comme définitive.
Passé ce délai, aucun remboursement de frais ne pourra être envisagé.